



Maison rachetée

Par Ouali

bonjour

je vais racheter les parts de mai frère d'une maison

et je pose cette question car je vis avec ma femme mai on est juste pacsé

Moi et elle je c'est qu'elle a aucun droit dessus mais je voulais savoir ci j'avais le droit de voir avec mon notaire le jour ou je suis décédé de lui faire

un un mot au notaire comme quoi que elle puisse rester dans la maison jusqu'à que elle aussi elle soit décédée que personne ne puisse la mettre à la porte de ma famille mercis du renseignement